

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais I			
Code	ECHG1B01CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue anglaise, parlée et écrite, dans les domaines relatifs à la vie quotidienne, touristique et dans le domaine hôtelier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- 2.6 Développer des partenariats avec les acteurs privés et publics

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de:

- communiquer en anglais de manière fluide, structurée et claire.
- identifier le vocabulaire adéquat au domaine d'études, et appliquer les principes grammaticaux usuels.
- traduire, rapporter, décrire et expliquer différents contenus relatifs à la vie quotidienne, touristique et dans le domaine hôtelier.
- exprimer et produire de manière claire et standard des informations relatives aux domaines d'études, par utilisation de vocabulaire et principes grammaticaux adéquats.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG1B01CLAA Approche touristique ENG I

72 h / 6 C

Contenu

- Vocabulaire : vie quotidienne, tourisme et gestion hôtelière
- Application de la grammaire : temps actifs et passifs, verbes modaux, propositions relatives, gérondifs, infinitifs, ...
- Compréhensions à la lecture
- Compréhensions à l'audition
- Stimulation d'une production orale individuelle et/ou en groupe

- ...

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive, inductive, interactive, progressive et par situation-problème
- Travail en autonomie
- Travail en groupe
- Travail régulier

L'étudiant sera acteur de sa formation en langue anglaise. Les objectifs à atteindre seront vérifiés individuellement tout au long de l'année avec bilan en fin d'année. Tout étudiant aura comme but le progrès et l'amélioration de son niveau individuel avec utilisation de stratégies adaptées à chacun. Il sera également amené à pratiquer l'auto-évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

- Planning d'étude
- Evaluation continue
- Guidance personnalisée
- Questions-réponses
- Wallangues
- Tutorats
- SAR
- ...

Sources et références

Sheena Andromaque et Dominique Gautié, "Méthode Express Anglais", Harrap's Editions

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Notes de cours
- Livres et manuels
- Sites internet
- Matériel audio
- Matériel didactique
- ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'unité se compose comme suit:

- évaluations formatives et certificatives durant l'année ayant pour objectif de vérifier l'acquisition du vocabulaire et des principes grammaticaux indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Elles permettront à l'étudiant de suivre son évolution individuelle et de remédier immédiatement aux lacunes en cas de non acquisition + exercices oraux en groupes restreints avec tenue d'un portfolio (= dossier d'apprentissage/dossier progressif) = 25% de la note finale de juin
- remise du portfolio (1ère partie) en janvier = 5% de la note finale de juin
- examen écrit (60%) et examen oral (10%) en juin, permettant aux étudiants de mettre en oeuvre les acquis de l'année = 70% de la note finale de juin
- examen écrit (80%) et examen oral (20%) en août/septembre = 100% de la note finale de septembre. Le TJ n'est plus pris en compte.

Remarque: sans remise du portfolio (dans son entièreté), l'étudiant ne sera pas autorisé à présenter la partie orale et obtiendra la note de PP pour l'ensemble de l'AA.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé

seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10	Evc	15		
Période d'évaluation	Trv	5	Exe + Exo	70	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement sont l'anglais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue anglaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La matière est cumulative (tout, toujours). Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin, ni entre juin et septembre.

Evaluation continue: en cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

Evaluation du Q1: la matière évaluée n'est pas dispensatoire, l'étudiant sera à nouveau évalué sur cette même matière lors de la session d'examens de juin, il pourra tout de même décider de conserver ou de rejouer la note qu'il aura obtenue en janvier

Evaluation du Q2 et du Q3: toutes les parties de l'examen doivent être présentées (partie orale ET écrite). En cas d'absence non justifiée, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Principe similaire pour l'évaluation du Q1. Le travail journalier de toute l'année n'est plus pris en compte dans l'évaluation finale du Q3.

Pour toutes les sessions: un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).